Le Petit Carennacois
N°01
LE JOURNAL DES HABITANTS DE LA COMMUNE - ACTUALITÉS & INFOS PRATIQUES

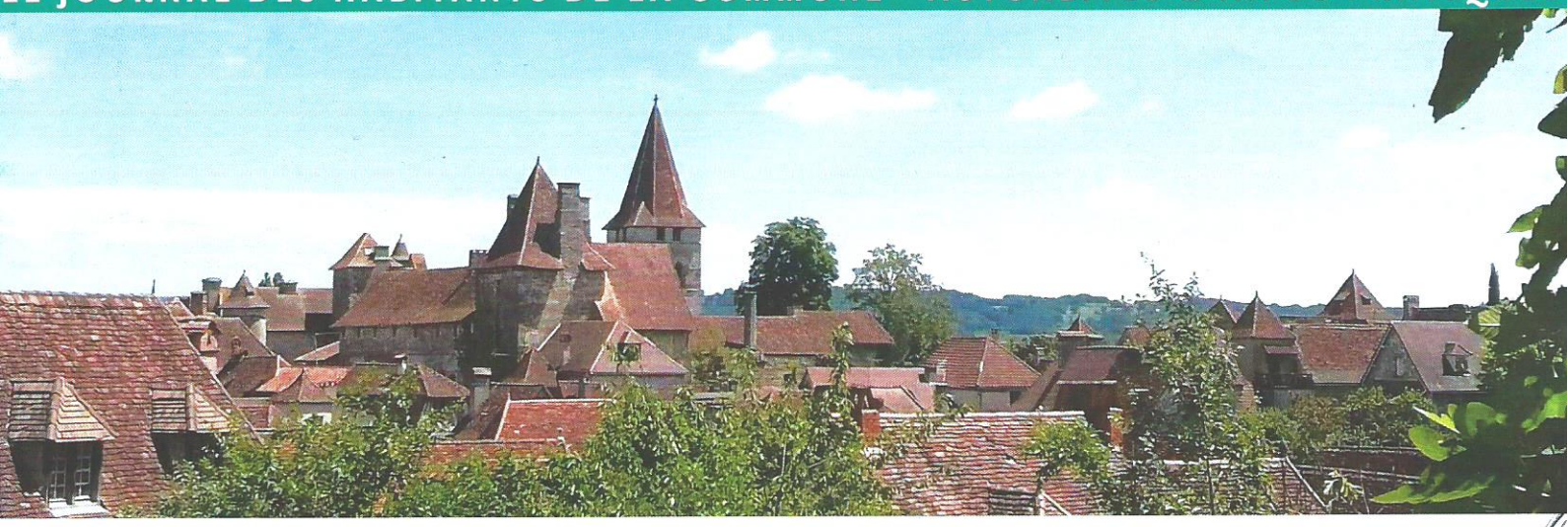

EN DIRECT DE LA MAIRIE !

COMMISSION BUDGET / FINANCES

Jean-Christophe CID référent.
Sylvie BARRIÈRE, et Colette PROENCA.

VOIRIE / ÉCLAIRAGE / ASSAINISSEMENT BÂTIMENT COMMUNAUX / URBANISME

Alain LESCALE référent.
Mireille BENNET, Frédéric PITARQUE,
Jean-Luc BOUAT, Anne-Marie PÊCHEUR.

CADRE DE VIE / AFFAIRES SCOLAIRES / SOCIALES

Sylvie BARRIÈRE référente.
Nicole CAYRE.

ASSOCIATIONS / COMMUNICATIONS

Pierre TEULIERE référent.
Jean-Claude GADALOU,
Anne-Marie PÊCHEUR.

TOURISME / CULTURE / SITES CLASSÉS

Anne-Marie PÊCHEUR référente.
Nicole CAYRE, Jean-Claude GADALOU.

COMMERCE / ARTISANTS

Frédéric PITARQUE référent.
Pierre TEULIERE, Jean-Luc BOUAT.

Vous pourrez ainsi vous adresser directement aux référents des commissions si vous avez des questions particulières concernant les objets de ces différentes commissions.

SOUS LE SOLEIL, LES NOUVELLES DE JUILLET ET AOÛT !

Mise en place d'un marché estival du dimanche (fruits - légumes - charcuterie - vin paillé - bijoux artisanaux) sur la place de la palissade côté Fénelon tous les dimanches matin jusqu'à fin septembre.

Le 21 juillet Carennac a été l'objet d'un tournage de FR3 Région pour l'émission « CAP Sud Ouest ». Le fil conducteur était la rivière Dordogne et les romans de Christian Signol, interviewé à cette occasion. Un drone a survolé non seulement la rivière mais aussi les rues du village, le portail de l'église et le cloître, le réalisateur ayant été séduit par le charme et la beauté du village !
De belles images en perspective et une bonne publicité pour Carennac. À voir le 11 octobre !

Les pavés de la cour du Prieuré très glissants particulièrement dans la descente au bas des escaliers de l'église, ont été passés à la boucharde afin qu'ils accrochent mieux et évitent des chutes désagréables.

Validation du Budget lors du conseil municipal du 28 Juillet. Vous pouvez consulter tous les comptes-rendus des conseils municipaux sur le site internet de la mairie : www.carennac.fr

Covid 19 oblige : La cour du Prieuré étant une zone très fréquentée, vous devez obligatoirement y entrer avec un masque couvrant la bouche et le nez (arrêté municipal du 9 aout 2020)

Un panneau d'information va être mis en place sous la palissade par le Syndicat mixte de la Dordogne moyenne et de la Cère aval (SMDMCA anciennement Gemapi) expliquant les complexités du patrimoine hydraulique du bras de Carennac, les études déjà réalisées et les futurs objectifs pour améliorer la qualité de ce bras.

Réunion le 31 juillet de la commission voirie-urbanisme avec le directeur du CAUE (Conseil, architecture, urbanisme, environnement), Mathieu Larribe, pour étudier des solutions aux problèmes de sécurité, de circulation, de stationnement et de mise en valeur du centre bourg de Carennac dans le respect de la protection des abords des monuments historiques ainsi que des préconisations des labels plus beaux villages et grands sites d'Occitanie. Magnagues a été également évoqué et fera l'objet d'une prochaine réunion afin d'améliorer le cadre de vie de ce très beau site et de sécuriser le bourg le long de la route de Padirac.

Et le mur du château ? Une lettre a été envoyée à monsieur Daubet, président de Cauvaldor pour lui demander quand auront lieu les travaux de reconstruction...pour l'instant nous n'avons pas eu encore de réponse officielle mais nous vous tiendrons informés dès qu'elle nous parviendra !

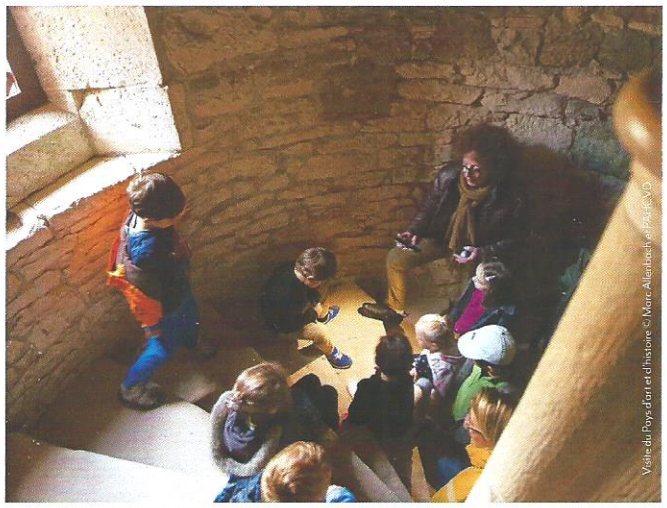

LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

Malgré nos inquiétudes consécutives à la crise sanitaire, des expositions de qualité se sont succédées dans les deux salles polyvalentes et dans la chapelle sous la houlette de Gérard Flament et de l'association Carenn'arts. Signalons en particulier l'exposition photos de Philippe Dorthes et Jean-Pierre Caussil sur les caselles, gariottes et murs en pierres sèches de la commune. Une belle occasion pour rappeler l'importance de la préservation de ce patrimoine lithique hérité de nos ancêtres...

Cauvaldor et le Pays d'art et d'histoire ont proposé plusieurs visites guidées de Carennac dont des visites ludiques à destination des enfants : « Le secret des moines », ou « les apprentis géologues ». Des visites le soir accompagnées d'un guide conférencier et d'une comédienne ont enchanté les visiteurs mais aussi les habitants.

La fanfare Los Teoporos, fanfare des étudiants en médecine de Bordeaux a animé le marché du dimanche 2 Août. Conduite par Corentin Darreye elle était invitée par la Mairie et le Comité des Fêtes.

Le marché des producteurs a connu un grand succès et satisfait les visiteurs, les producteurs et les organisateurs (Mairie et chambre d'agriculture). Un regret l'absence d'un bon boulanger !

C'EST BON À SAVOIR

Vous avez des problèmes pour effectuer vos démarches administratives ? vous n'avez pas internet ? Cauvaldor met à votre disposition un service itinérant. Le camping-car « Cauvaldor service » stationnera parking P1 à l'entrée de Carennac, une fois par mois le lundi de 9h15 à 12h30.
Prochains passages : 2 novembre et 30 novembre.

Vous voulez construire, rénover, aménager ? vous avez besoin d'un conseil en architecture ? Le CAUE : Conseil d'Architecture, d 'Urbanisme et de l'Environnement du Lot vous guide gratuitement...
Les particuliers peuvent bénéficier des conseils gratuits d'un architecte assurés sur les permanences de Cahors, Figeac et Vayrac. Prenez rendez-vous au 05 65 30 14 35

Urbanisme : Lors d'un projet de construction, d'extension ou de modification d'un bâti quel qu'en soit la teneur ou l'emprise il est important de prendre connaissance des règles d'urbanisme existantes et d'engager les démarches correspondantes. En cas de non-respect des règles, il est rappelé que des sanctions sont applicables ;
Par ailleurs, la protection au titre des abords d'un monument historique est une servitude d'utilité publique dont le but est la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine. Réaliser des travaux en abords des monuments historiques nécessite par conséquent le dépôt d'une autorisation préalable.

Le dossier de demande d'autorisation de travaux en zone classée est à déposer à la mairie qui le transmettra aux services compétents pour avis : le préfet de région si le bâtiment est classé, le préfet de département si le bâtiment est inscrit, la commission départementale des sites si la zone entière est classée. Dans tous les cas, l'architecte des Bâtiments de France (direction générale des affaires culturelles -DRAC) sera consulté.

Par exemple : Vous ne pouvez pas choisir n'importe quelle couleur de menuiseries et les matériaux pour les portes, fenêtres et façades ainsi que les clôtures doivent être approuvés par l'Architecte des Bâtiments de France.

Protégeons ensemble notre cadre de vie car notre patrimoine est irremplaçable !

Renseignez-vous auprès de la mairie.

QUELQUES CONSEILS !

Nos amis les bêtes :
Nos amis les chats commencent à proliférer et à devenir envahissants. Nous rappelons à leurs propriétaires qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent absolument les faire stériliser ! ce sera mieux pour eux et pour nous ! Quant à nos amis les chiens, n'oubliez pas en les promenant de vous munir d'un petit sac poubelle afin de ne rien oublier....

Les poubelles : Moins nous trions et plus nous payons !
objets encombrants ou polluants.
Heures d'ouverture de la déchèterie à Bétaille (05 65 32 66 21) : lundi 14h-18h, mardi 9h-12h, mercredi 14h-18h, jeudi 9h-12h et 14h-18h, vendredi 9h-12h, samedi 14h-17h.

LES INFOS PRATIQUES

Permanences régulières du Maire et des adjoints à partir du mois de septembre :
Le lundi de 9h à 11h : Jean-Christophe Cid
Le vendredi de 14h à 16H : Anne-Marie Pêcheur ou Nicole Cayre ou Alain Lescale.

Les heures d'ouverture de la Mairie restent inchangées :
lundi : 8h - 12h / mardi : 13h30-17h / vendredi : 13h30 - 16h

Une borne Wi Fi est à la disposition des habitants ou des visiteurs à l'Office de Tourisme, cour du Prieuré.

Imprimerie Riol, St-Céré - 05 65 38 16 69

DANS LE PROCHAIN JOURNAL NOUS VOUS PARLERONS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE ! 50 ENFANTS CETTE ANNÉE !
A LA PROCHAINE ÉDITION!